

Le 21 janvier 2020

Monsieur Jason Tsang
Directeur int.
Déterminations relatives au transport ferroviaire et maritime
Office des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9

**Objet : Demande par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN)
d'une autorisation de construire une ligne de chemin de fer entre les points
milliaires 2.67 et 4.16 de l'épi Champlain, appartenant à CN à Québec dans
la province de Québec**

Monsieur le Directeur,

À la suite de la lettre que vous faisiez parvenir à M^e Rachel Heft, avocate à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, le 10 janvier 2020, j'ai le plaisir de vous transmettre un certain nombre d'informations en lien avec le projet de la promenade Samuel-De Champlain mené par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ).

Ces informations ont trait aux intérêts des localités et à l'ajout de renseignements considérés par l'Office des transports du Canada (OTC) comme incomplets ou manquants sur l'exploitation et les services ferroviaires et sont regroupées à l'intérieur de deux documents distincts.

Comme vous serez en mesure de le constater, le premier document traite des consultations qui ont été menées, notamment dans le cadre des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et d'autres instances. Le document fait référence à de nombreux extraits concernant le chemin de fer et des annexes supportant ces informations.

Le deuxième document fait référence à voter annexe A et porte plus spécifiquement sur les renseignements demandés sur l'exploitation et les services ferroviaires, en lien avec les plans, les modifications requises à des terrains, à des plans d'eau et à des services publics et à certains détails de la construction proprement dite. Ce deuxième document est également accompagné de plusieurs annexes pour illustrer la portée de ces travaux.

J'ose espérer que ces informations vous permettront de compléter l'analyse de ce dossier qui revêt un caractère important pour la CCNQ et ses partenaires, dont au premier plan, le CN. Si d'autres informations vous étaient nécessaires pour faciliter la compréhension de notre démarche avec le CN, il va sans dire que c'est avec plaisir que nous y répondrons promptement.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées.

La présidente et directrice générale,

Marie Claire Ouellet

Marie Claire Ouellet

p. j. (2)

c. c. M^e Olivier Chouc, vice-président Affaires juridiques, CN
M^e Rachel Heft, avocate, CN